

Achats

- Pour les achats alimentaires, préférer des produits locaux, et de saison
- Choisir également des produits issus de l'agriculture biologique ou du commerce équitable
- Préférer des produits éco-labellisés (papier, bois, produits d'accueil, produit d'entretien...)

Biodiversité / Intégration paysagère

- Réduire l'utilisation d'insecticide, de fongicide et d'herbicide,
- Adopter des méthodes d'entretien plus naturelles
- Préférer des espèces végétales locales

Nous comptons sur vous pour que chacun de nos petits gestes de permettent une meilleure préservation de l'environnement.

Pour améliorer notre démarche, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées !



Union des Métiers et des industries de l'Hôtellerie

22 rue d'Anjou
75008 PARIS

Téléphone : 01.44.94.19.94

<http://www.umih.fr>



Note de sensibilisation des salariés sur l'environnement

La direction de l'établissement a décidé de se mobiliser en faveur de la préservation de l'environnement. En effet, toutes les activités humaines ont des conséquences sur l'équilibre écologique de notre planète.

Nous souhaitons vous associer à cette démarche citoyenne. C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à parcourir ce document qui vous informera des enjeux, des nuisances générées par notre activité et des bonnes pratiques à mettre en œuvre afin d'atténuer l'impact de notre activité sur l'environnement.

Les enjeux

Les activités humaines ne sont pas sans conséquence sur notre planète :

- réchauffement climatique (inondations, sécheresse, fonte des glaciers...)
- raréfaction des énergies fossiles (la demande en énergie augmente, les réserves diminuent, donc les prix augmentent)
- appauvrissement de la biodiversité (la France se situe au 5^{ème} rang mondial en termes d'espèces animales menacées, et au 9^{ème} rang pour les végétaux)

En tant qu'entreprise citoyenne, nous devons agir à notre niveau pour

- répondre aux attentes de notre clientèle
- valoriser l'image de notre entreprise
- diminuer l'impact de notre entreprise sur l'environnement
- maîtriser nos charges d'exploitation

Quelques chiffres pour illustrer

- Dans l'hôtellerie française, la consommation moyenne d'eau est de 300 L par nuitée
- Augmenter le chauffage des chambres d'1 degré correspond à une augmentation de 7% des consommations
- Un téléviseur en veille pendant toute la journée consomme plus qu'un téléviseur n'ayant fonctionné que 3 heures/ jour.
- Un repas produit dans un hôtel-restaurant produit 850g de déchets par personne

Les bonnes pratiques à adopter

Vous trouverez ci-après des exemples de bonnes pratiques à adopter afin de diminuer l'impact de notre activité sur l'environnement.

Energie

- Faire la chasse aux lumières inutiles
- Eteindre les veilles des téléviseurs
- Abaisser le chauffage et éteindre la climatisation dans les chambres inoccupées
- Eteindre les appareils de cuisine lorsqu'ils ne sont pas utilisés
- Faire fonctionner le lave-linge et le sèche-linge à pleine charge
- Dégivrer régulièrement les réfrigérateurs, minibars et congélateurs
- Fermer les stores des pièces exposées au soleil en été
- Préférer la lumière gratuite du jour
- Lors du changement des ampoules, choisir un éclairage basse consommation
- Relever mensuellement les consommations d'énergie

Transport

- Pour venir sur votre lieu de travail, préférer, lorsque cela est possible, les transports en commun ou les modes de déplacement doux (marche à pied, vélo...), sinon opter pour du covoiturage

Eau

- Intervenir rapidement à chaque fuite d'eau
- Proposer aux clients la réutilisation des serviettes de bain et des draps
- Récupérer l'eau de pluie
- Arroser le jardin tôt le matin ou tard le soir
- Ne pas laisser couler l'eau en continu pendant le nettoyage des baignoires et des lavabos
- Relever mensuellement les consommations d'eau
- Installer des mécanismes économes en eau dans les salles de bain et WC

Déchets

- Trier les déchets (papier, emballage, verre, déchets verts)
- Proposer aux clients de trier leurs déchets (dans les chambres ou dans les couloirs)
- Disposer d'un conteneur pour les piles (pour les clients et les salariés)
- Préférer les produits rechargeables, plutôt que les produits jetables et les conditionnements individuels
- Préférer les produits en vrac plutôt que l'achat de produits sur-emballés
- Recycler les déchets électriques et électroniques
- Recycler les cartouches d'encre
- Utiliser les bons dosages de produits d'entretien